

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Rapport de l'ISQ sur les écarts de rémunération*

### **Des chiffres qui confirment la nécessité d'un rattrapage salarial dans le réseau de la santé et des services sociaux**

**Montréal, le 28 novembre 2019** – Les résultats sur les écarts de rémunération entre le secteur privé et l'administration publique, dévoilés aujourd'hui par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), viennent confirmer les demandes de la FIQ et de l'APTS sur la nécessité d'un rattrapage salarial pour les employé·e·s de la santé et des services sociaux.

« Il y a 13,2 % d'écart entre les salaires du secteur public et ceux des autres salarié·e·s québécois·es. Alors que le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) a un immense besoin de main-d'œuvre, le gouvernement se doit d'offrir au personnel des conditions de travail attractives. Ça passe, entre autres, par un rattrapage salarial important », ont déclaré Andrée Poirier, la présidente de l'APTS, et Nancy Bédard, la présidente de la FIQ.

Pour les deux syndicats réunis en alliance dans le cadre des négociations nationales qui s'amorcent, cet écart s'explique par les décisions budgétaires successives des précédents gouvernements qui ont eu pour effet de freiner la progression salariale du personnel du RSSS. Il en a résulté une diminution des services offerts à la population, une surcharge de travail importante et l'imposition du temps supplémentaire au personnel, ainsi qu'une réduction de son niveau de vie.

« Améliorer les conditions de travail du personnel, c'est aussi améliorer la qualité, la sécurité et l'accessibilité des soins et des services offerts à la population, ont rappelé les deux représentantes de l'alliance APTS-FIQ. Tout le monde gagne avec le rattrapage salarial nécessaire : les employé·e·s, qui auront droit à une plus juste reconnaissance de leur travail; le réseau, qui deviendra plus attractif auprès d'une main-d'œuvre dont il a cruellement besoin; et la population, qui pourra compter sur une meilleure accessibilité aux soins de santé et aux services sociaux. »

Afin de combler progressivement cet écart, l'APTS et la FIQ ont proposé au gouvernement d'ajouter aux augmentations annuelles de salaire un rattrapage salarial de 4 % par année. En plus de favoriser l'attraction et la rétention du personnel, cela permettra au personnel visé d'augmenter son pouvoir d'achat et de contribuer davantage à la vitalité économique et financière du Québec.

« L'État dispose de la marge de manœuvre financière nécessaire pour réinvestir dans le réseau. Si la santé et les services sociaux sont une de ses trois grandes priorités, tel que l'a évoqué le premier ministre dans son discours inaugural, le gouvernement se doit de payer à leur juste valeur ceux et

celles qui, jour après jour, offrent des soins et des services de qualité à l'ensemble de la population », ont conclu Andrée Poirier et Nancy Bédard.

### **À propos de l'APTS et de la FIQ**

L'[APTS](#) regroupe et représente quelque 55 000 professionnel·le·s et technicien·ne·s qui offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale, de soutien clinique et de prévention à travers tout le réseau. La [FIQ](#), de son côté, réunit 76 000 membres infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques œuvrant dans les établissements de santé aux quatre coins du Québec.

- 30 -

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc  
Conseiller aux communications  
514 609-2906  
[mleblanc@aptsq.com](mailto:mleblanc@aptsq.com)

Sandra Gagné  
Conseillère aux communications  
514 796-5093  
[sgagne@figsante.qc.ca](mailto:sgagne@figsante.qc.ca)